

# LETTRE FLASH N° 101

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
10 OCTOBRE 2024

## Face à une injuste austérité, convaincre que d'autres choix sont possibles

### ■ À droite toute

Nommé Premier ministre le 5 septembre par le président de la République, trois mois après le scrutin législatif, Michel Barnier incarne un tournant clairement plus à droite tout en multipliant les gages donnés à l'extrême droite. Si le Premier ministre a ouvert la possibilité de rediscuter de quelques points sur les retraites, il évacue toute remise en question du fond de la réforme, notamment la diminution de l'âge légal de départ, et propose même le report de six mois de l'indexation des retraites sur l'inflation. Les grands thèmes les plus rétrogrades sont mis à l'agenda : ordre, remise en cause de l'état de droit, fin des 35h, contrôle et criminalisation de l'immigration, etc. Le discours de politique générale, le 1<sup>er</sup> octobre, n'a fait aucune place à l'ESR montrant qu'il n'est pas une priorité de ce gouvernement. Son budget est à l'image de cette vision.

### ■ Un budget qui propose de saigner la fonction publique

Le Conseil des ministres du 10 octobre devrait avancer sur un projet marqué principalement par la réduction des dépenses publiques. L'annonce de suppression de postes dans la fonction publique n'a pas tardé avec la reprise de la proposition de la Cour des comptes de suppression de 100 000 postes dans la fonction publique territoriale. La santé publique devrait également être touchée avec 5 milliards d'économies annoncés sur la santé : arrêts maladie moins remboursés, hausse des prix des médicaments et des consultations, etc.

D'ores et déjà le ministre de l'ESR a annoncé devant le CNESER du 8 octobre que "tout le monde doit porter sa part avec équité et justice" faisant fi des coupes franches déjà supportées par notre secteur l'an dernier malgré le déficit chronique de la majorité des universités.

### ■ Le ministre commence par un rappel à l'ordre et une injonction à la neutralité

La nomination de Patrick Hetzel au ministère de l'ESR est un signal particulièrement inquiétant. Chantre de la LRU, DGESIP sous Valérie Péresse, il a proposé en avril 2024, la création d'une commission d'enquête parlementaire relative à "l'entrisme idéologique et aux dérives islamo-gauchistes [supposées] dans l'enseignement supérieur", révélant une conception particulièrement réactionnaire de l'université. Cette idée a d'ailleurs été reprise le 8 octobre dans une proposition de résolution déposée par les députés du Rassemblement National.

Plutôt que de considérer les graves difficultés budgétaires des établissements, sa première expression à destination des président-es, directeur/trices et recteur/trices, est une circulaire en réponse à des manifestations étudiantes en soutien aux palestien-nes allant selon lui à l'encontre du principe de neutralité du service public de l'ESR.

**Le SNESUP-FSU rappelle que les universités sont par nature des lieux de débat et que l'indépendance des EC est un principe constitutionnel que nul ne saurait remettre en cause, fût-il ministre.** Il a eu l'occasion de le rappeler au ministre lors du dernier CNESER [voir [ICI](#) la déclaration liminaire faite par la FSU sur le sujet].

Les trois priorités finalement évoquées par Patrick Hetzel pour l'ESR ne surprennent pas et laissent présager la poursuite de l'inféodation de l'université aux intérêts privés et la dégradation du service public : faire en sorte que "l'offre de formation corresponde aux besoins socio-économiques"(sic) sous couvert d'insertion professionnelle, poursuivre l'acte II de l'autonomie des universités et la simplification, augmenter la contribution du privé au financement de la recherche préfigurant un désengagement massif de l'Etat.

### ■ Établissements expérimentaux (EPE) : une nouvelle période porteuse de risques s'ouvre

Cette fin d'année devrait marquer le démarrage de la dernière vague des EPE liée à l'ordonnance de 2018 sans qu'aucun bilan n'ait été effectué par le ministère à ce stade. Celui du SNESUP-FSU est sans appel. Partout où les EPE ont été mis en place, les droits des personnels ont reculé et le pouvoir des président-es s'est renforcé, aboutissant à de plus en plus d'abus et d'arbitraire dans les décisions au détriment du sens donné à leur travail par les personnels et de l'égalité de traitement. De la même manière, partout les personnels ont perdu du pouvoir de décision.

À Lyon 1, la mobilisation a permis de repousser le projet d'EPE mais sur d'autres sites, comme à Toulouse, en Bourgogne, à Saint-Étienne, la lame de fond emporte toujours plus la démocratie universitaire. Les sorties d'expérimentation prévues par le ministère le sont exclusivement sous le statut de grand établissement, alors qu'elle n'est pourtant pas la seule solution possible. **Le SNESUP-FSU défend une sortie sous la forme d'une université de plein exercice formant du L1 jusqu'au doctorat pour maintenir le lien formation/recherche et refuser l'organisation en grandes universités de recherche et collèges universitaires.**

## ■ Crise du recrutement assortie d'une augmentation des contractuel·les

La crise de recrutement largement mise en évidence l'an dernier dans l'éducation nationale et instrumentalisée par le gouvernement pour imposer une réforme de la formation des enseignant·es touche également l'université. Dans le supérieur, les derniers chiffres font état de 12 % de postes non pourvus chez les MCF, 20 % chez les PU et 25 % chez les agrégé·es et les certifié·es. Dans le même temps, le nombre de contractuel·les, d'heures complémentaires supportées par des titulaires et d'heures assurées par des vacataires, ne cesse de croître. La baisse continue du nombre de candidat·es par poste publié est également alarmante. On est ainsi passé de 7,7 candidat·es par poste de MCF en 2021 à 5,0 en 2024. Cette baisse de l'attractivité pour nos métiers est révélatrice non seulement de conditions de travail dégradées, d'absence de revalorisation salariale mais également de la perte de sens.

**Le SNESUP-FSU alerte sur cette situation et appelle à analyser plus finement cette réalité dans les différents secteurs disciplinaires** afin de stopper la tendance en mettant par exemple en chantier l'idée d'une grande enquête sur le métier d'enseignant du supérieur confronté aux conditions actuelles de son exercice.

## ■ Construire la mobilisation

Alors que les universités sont poussées à préparer des budgets d'austérité, en raison du désengagement de l'Etat, qui les oblige à opérer des coupes sévères dans les formations, la recherche et les investissements, d'autres choix budgétaires sont possibles pour leur redonner les moyens de remplir pleinement toutes leurs missions. **Le SNESUP-FSU appelle à voter contre les budgets dans les établissements**, dans le cadre d'initiatives collectives en organisant des assemblées générales et en appelant notamment à des rassemblements à l'occasion de la tenue des CA pour soutenir nos élu·es.

Dans certains établissements, les élections dans les conseils centraux s'organisent dans le flou le plus total, avec un calendrier annoncé très tardivement par les présidences sortantes. **Le SNESUP-FSU dénonce ce manque de transparence.** Dans un contexte de perte de pouvoir démocratique dans les conseils centraux, **le SNESUP-FSU souligne la nécessité de s'investir dans la construction des listes** pour pouvoir informer largement les collègues, porter leurs revendications et ne pas laisser le champ libre aux tenants de l'autonomie.

**Le SNESUP-FSU apporte son soutien aux collègues qui se mobilisent contre les attaques qui sont portées à l'université publique dans leurs pays comme en Argentine.**

Par ailleurs, rien ne peut justifier la passivité du monde face à l'horreur de la situation au Proche-Orient et son élargissement désormais au Liban. Le SNESUP-FSU apporte son sou-

tien aux collègues palestinien·nes et libanais·es déplacé·es et actuellement sous les bombes et dont les familles sont décimées. **Le SNESUP-FSU appelle à participer aux mobilisations unitaires pour le respect du droit international, un cessez-le-feu immédiat et une paix juste et durable.**

L'actualité autour des différentes affaires de viols rappelle la réalité et l'ampleur des violences sexuelles. Dans l'ESR, les travaux relatifs aux plans égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dont la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) est partie intégrante, ont sans arrêt été reportés l'année dernière. La reprise des discussions est prévue courant octobre. **Le SNESUP-FSU demande au ministère de cesser de considérer ces questions comme secondaires et de renforcer les services de la DGRH qui en sont chargés.** L'étude de la MILDECA qui vient de paraître fait état de chiffres alarmants chez les étudiant·es : 24 % des femmes, 33 % des personnes non-binaires transgenres ou queers et 9 % des hommes, déclarent avoir subi au moins une tentative d'agression sexuelle, une tentative de viol ou un viol.



**Le SNESUP-FSU appelle à rejoindre les mobilisations contre les violences sexuelles le 19/10 puis le 23/11.**



Toujours soucieux de répondre aux besoins de la profession, le SNESUP-FSU organise un webinaire « Qualification, mode d'emploi : en présence d'élus·es du CNU » le jeudi 17 octobre de 18h à 20h. A destination des doctorant·es et jeunes chercheur·es, ce webinaire vise à aider les candidat·es à la qualification aux fonctions de maître·sse de conférences à se préparer à la campagne 2025 dans les meilleures conditions, d'autant plus dans le contexte du changement d'outil mis en œuvre de façon unilatérale par le ministère. Cette formation sera animée par des militant·es et des élu·es SNESUP-FSU au Conseil National des Universités, issu·es des différents groupes de disciplines.

**Inscriptions sur :**  
[www.snesup.fr/webinaire-qualification](http://www.snesup.fr/webinaire-qualification)

Vote : 32 POUR, 1 CONTRE, 3 ABSTENTIONS, 0 NPPV

